SAINT-BARTHÉLEMY INFOS

N° 115 - OCTOBRE 2023

Rentrée des classes. Ecole publique les Hirondelles

La rentrée a eu lieu lundi 4 septembre dernier avec 91 élèves pour l'année scolaire 2023-2024 (sous-réserve d'inscriptions de nouveaux élèves en cours d'année).
Ils seront répartis dans quatre classes : Très petits (TP), Petits et CP (17), moyenne et grande section (23, et bientôt 25) ; CE1 et CE2 (25), et CM1 et CM2 (26).
L'agrandissement de l'une des classes réalisé pendant les congés scolaires par des bénévoles élus, Xavier Lefranc et Gilles Le Pessec et également avec l'aide des jeunes de l'argent de poche, a permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Information aux parents d'élèves de l'Ecole Publique les Hirondelles.
Horaires garderie :
7h30-18h30 Si toutefois vous souhaitez déposer vos enfants à 7 h ou bien après 18h30, merci de bien vouloir envoyer une demande écrite à la mairie avec vos nom prénoms coordonnées et dates et/ou semaine désirées.
Aide aux devoirs
L'Aide aux devoirs va débuter les lundi et jeudi après les congés de la Toussaint. Aussi nous recherchons des bénévoles. Si toutefois vous êtes intéressés merci de bien vouloir
contacter la mairie : 02.97.27.10.88
ou par mail :
contact@saint-barthelemy56.fr.

Plan d'eau de Kergallic. Réception des travaux

Lundi 18 septembre a eu lieu la restitution des travaux à l'Etang de Kergallic en présence des élus de la commune ainsi que Blavet Terre & Eau.
L'étang de Kergallic est un étang sur le cours d'eau : à ce titre il constitue une rupture physique à la continuité écologique du cours d'eau, rendant impossible la circulation des sédiments et des poissons.
A cela s'ajoutent les impacts négatifs bien connus des étangs sur les cours d'eau, d'autant plus vrais que sur ce site ce sont 2 étangs qui sont sur le cours d'eau consécutivement.
Les travaux concernent l'étang situé en amont. Cet étang a été construit dans les années 1980 et sa construction a engendré la destruction de plus de 2 600 m2 de zone humide...
Le syndicat Blavet Terres et Eaux exerce la compétence de préservation, entretien et restauration du fonctionnement des milieux sur un territoire composé de 35 communes.
A ce titre, il assure les missions suivantes de « Restauration de la continuité écologique : animation et coordination des opérations coordonnées, appui technique, administratif aux propriétaires d'ouvrages » et « Maîtrise d'ouvrage des études de diagnostics de bassin versant et de tronçons de cours d'eau concourant à mieux comprendre l'état et le fonctionnement des milieux aquatiques et les pressions qu'ils subissent ; élaboration des programmes d'actions, notamment dans le cadre de contrats de territoire bassin versant ».

Aussi, la commune de Saint Barthélemy s'est rapprochée du syndicat Blavet Terres et Eaux pour lui transférer la maitrise d'ouvrage pour la réalisation des études et travaux portant sur la restauration de la continuité écologique du ruisseau de Kerhuillic, et en particulier sur l'aménagement du site de l'étang de Kergallic (délibération du conseil municipal du 14 mars 2023).

Les travaux de restauration de la continuité écologique du ruisseau de Kerhuillic ont consisté en l'arasement de la digue de l'étang puis de la restauration du lit mineur du cours d'eau.

Les travaux à mener ont été portés à connaissance des parties ainsi que le dossier loi sur l'eau, validé par arrêté par les services de la DDTM avant réalisation des travaux.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie
Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h.
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 97 27 10 88.

Agence postale
Lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h15. Jeudi et vendredi de 14h à 16h45. Levée du courrier du lundi au vendredi à 15h et samedi à 11h. Tél 02 97 38 18 26.

Centre culturel
Le centre culturel est ouvert les mardis et vendredis de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30; les mercredis et jeudis de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30; le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Fermé le lundi.
Le Centre Culturel sera fermé le mercredi 11 octobre, le samedi 21 octobre et le mardi 31 octobre.

Toussaint
Fin du nettoyage des tombes :
jeudi 26 octobre 2023.

Matinée Citoyenne Samedi 14 octobre
La municipalité organise une matinée citoyenne au cimetière le samedi 14 octobre de 9 h à 12 h. Cela sera l'occasion de mobiliser les habitants dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration et de préservation de notre cadre de vie. Un moment convivial entre habitants, anciens et nouveaux, une occasion comme une autre de mieux faire connaissance. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité. N'oubliez pas vos seaux et binettes ! Renseignements à la Mairie : 02.97.27.10.88.

Objets trouvés
Sweat capuche GAP enfant, Kergallic. Casque de vélo blanc enfant, parking de la mairie. Bonnet rose enfant : Kergallic.

Etat civil
Naissance
2 septembre : Charly DEBEAUCE fils de Solenn LE BOURSICOT et Alex DEBEAUCE, 4 résidence des 4 vents.
Toutes nos félicitations aux parents.

La prochaine lettre d'infos sortira
le samedi 4 novembre 2023. Pour faire paraître une information, envoyer par mail : contact@saint-barthelemy56.fr ou déposer à la mairie avant le 31 octobre 2023.
Directrice de publication : Yolande Kervarrec.
Conception : Yvon Bouttier.

Information aux associations
Lors de votre demande de réservation de salle et/ou de site pour organiser vos festivités, merci de bien vouloir faire établir à l'accueil de la mairie :
Demande de réservation de salle.
Demande d'ouverture de buvette.
Demande de carte OM et/ou demande de conteneur de Baud Communauté pour une manifestation.

Association Ker Boules Barthelamé
L'association à but non lucratif a été créée le 27 mars 2023 sur la commune de Saint-Barthélemy.
Les 15 adhérents de l'association fervents de boules bretonnes se retrouvent au terrain de Kergalic le mercredi et le vendredi de 14h à 17h30 pour le plaisir et la convivialité.
Philippe et Didier restent à votre disposition pour plus de renseignements.
Tél Philippe : 06 13 51 42 04
Tél Didier : 07 78 24 23 02

Club de l'Amitié
Vendredi 20 octobre : Repas du club de l'amitié à 12 h à la salle Ty Fest.
Mardi 31 octobre : Loto à 14 h 00 à la salle Ty Fest.
Jeudi 2 novembre : Danse à 14 h 30 à la salle Ty Fest.
Jeudi 16 novembre : Une journée pas comme les autres : Spectacle à Mauron puis déjeuner à Josselin. Départ à 7h30 parking de la Mairie.
Jeudi 7 décembre : Danse à 14 h 30 à la salle Ty Fest.
Mardi 19 décembre : Loto à 14 h00 à la salle Ty Fest.
Jeudi 28 décembre : Loto à 14 h 00 à la salle Ty Fest.
Contact : Bernard Le Gallo :
02.97.27.13.29 – 06.81.88.47.79

Recette
TARTE CAMPAGNARDE
Ingrédients :
- 1 pâte feuilletée
- 150g de lardons ou bacon
- 3/4 pommes de terre
- 150g de mozzarella râpée
- 1 petit pot de crème fraîche allégée
- sel
- piment d'espelette

Préchauffez votre four à 200 degrés.
Pelez et coupez vos pommes de terre en tranches fines (ne faites pas des tranches trop épaisses sinon vous aurez des problèmes de cuisson).
Foncez votre moule, piquez la pâte avec une fourchette.
Étalez votre crème fraîche sur la pâte en une couche fine et régulière et ajouter le piment d'espelette pour relever le goût.
Disposez les tranches de pommes de terre en rosace et salez.
Rajoutez les lardons ou bacon et l'oignon émincé.
Faites cuire environ 40 min
Rajoutez la mozzarella et prolongez la cuisson de 5 min.
Vous pouvez aussi remplacer la mozzarella par du fromage à raclette.

Concours photos. Le hérisson vainqueur
Un concours photo a été organisé sur la commune du 15 avril au 15 juin 2023.
La photo ayant remportée le plus de votes est la photo du hérisson, prise par Ernestine LE GOUDIVEZE. En 2ème position c'est la photo du chevreuil prise par Christiane MAREAUD et en troisième position, la photo du chien prise par Laurence LE CUNFF. Les résultats : Photo 1 : 1 voix ; **photo 2 : 14 voix** ; photo 3 : 4 voix ; photo 5 : 0 voix ; photo 6 : 0 voix ; photo 7 : 5 voix ; **photo 8 : 21 voix** ; photo 9 : 6 voix ; photo 10 : 0 voix ; **photo 11 : 11 voix** ; photo 12 : 4 voix ; photo 13 : 2 voix ; photo 14 : 1 voix ; photo 15 : 1 voix ; photo 16 : 10 voix.
Un grand merci à tous les participants (es).

Appel au civisme
Plusieurs plaintes ont été recueillies en Mairie. (Plainte d'un administré pour divagation d'un chien de chasse dans et près du lotissement « La suchetterie » avec déjections dans les jardins et récemment ce chien a attaqué un chat qui a dû être recousu par un vétérinaire (coût : 300 €). Il est rappelé une énième fois que les chiens n'ont pas à être laissés en liberté.

Concernant le comportement de chiens et de chats sur la commune.

- Errance de chiens seuls dans la commune non tenue en laisse lors des balades.

- Invasion de chats dans le centre bourg.

- Déjections d'excréments sur les voies

publiques et espaces vert de la commune.

- Chiens laissés sans surveillance dans les jardins non clôturés et dont certaines personnes ont été agressé avec leurs animal tenus en laisse.

- Intrusions régulières de chats dans les propriétés privées et saccage des jardinières et jardins entrainant la perte des plantes et/ou plantations.

- Coins de rue servant de dépôts canins … Propriétaires, merci de respecter vos obligations afin de ne pas polluer notre belle commune.

Associations. Calendrier des fêtes 2023 - 2024

Mardi 26 septembre, la commission animation de la commune a réuni les associations de Saint-Barthélemy afin d'établir le calendrier des manifestations 2023 - 2024.
Dimanche 29 octobre 2023 : Rando pédestre mille pattes à la salle des sports, départs de 7h30 à 10h00. 4 circuits : 7, 10, 14, 18 Kms. 4 euros. Casse-croûte et boisson compris. Au profit des blouses roses et des petits soldats de Louise.
11 novembre 2023 : Repas du CCAS à 13 h à la salle Ty Fest.
Dimanche 19 novembre 2023 : Marché de noël Comité des fêtes à la salle des sports.
Vendredi 15 décembre 2023 : Spectacle de noël Amicale laïque Ecole les Hirondelles.
Vendredi 22 décembre 2023 : spectacle de noël aux enfants de l'école publique les Hirondelles à 11 h à la salle Ty fest offert par la municipalité.
Calendrier 2024 :
Samedi 13 janvier, 18h30 : Vœux de la municipalité à la salle Ty-Fest.
Vendredi 19 janvier : Galette du club de l'Amitié à la salle Ty-Fest.
Dimanche 28 janvier : Bal du club de l'Amitié.
Samedi 3 févier : Tartiflette de l'Amicale-laïque à la salle Ty-Fest.
Dimanche 18 février : Théâtre avec la troupe de Melrand à 15h à la salle Ty-Fest.
Dimanche 3 mars : Repas des chasseurs à la salle Ty-Fest.
Samedi 16 mars : Tournoi de fléchettes à la salle Ty-Fest.
Samedi 30 mars : Repas club de football.
Dimanche 14 avril : Randonnée VTT, pédestre, Mille Pattes à la salle des sports.
Mercredi 8 mai : Cérémonie du 8 mai.
Dimanche 19 mai : Fête du Cochon, Comité des Fêtes à Kergallic.
Vendredi 14 juin : Concours de palets, AS Saint-Barthélemy Football.
Dimanche 16 juin : Concours de boules, AS Saint-Barthélemy Football.
Samedi 29 juin : Kermesse de l'école Publique Les Hirondelles, Amicale laïque.
Samedi 20 juillet : Fête populaire, Comité des fêtes à Kergallic.
Dimanche 25 août : Rost-er-Forn à St-Fiacre, AS Saint-Barthélemy Football.
Dimanche 6 octobre : Bal du club de l'Amitié à la salle Ty-Fest.
Dimanche 27 octobre : Randonnée pédestre, Mille Pattes à la salle des sports.
Samedi 10 novembre : Couscous, AS Saint-Barthélemy Football.
Dimanche 11 novembre : Cérémonie et repas CCAS. Salle Ty-Fest.
Dimanche 17 novembre : Marché de Noël, Comité des fêtes à la salle des sports.
Samedi 7, dimanche 8 décembre : Téléthon.
Vendredi 13 décembre : spectacle de Noël, Amicale laïque salle Ty-Fest.

Menus de la cantine
Semaine du 9 au 13 octobre
Lundi 9 : Piémontaise - Aiguillettes de poulet - Petits pois - Carottes - Flan au caramel.
Mardi 10 : Pizza - Blanquette de dinde - Julienne de légumes - Fromage - Fruit de saison.
Jeudi 12 : Hachi parmentier - Salade - Yaourt aromatisé.
Vendredi 13 : Salade composée - Poisson meunière - Semoule bio - Ratatouille Fromage - Fruit de saison.
Semaine du 16 au 20 octobre
lundi 16 : Potage - Bourguignon - Carottes vichy - Fromage - Pêches au sirop.
Mardi 17 : Haricots verts vinaigrette - Filet de poisson - sauce citron – Pomme de terre Fromage - Fruit de saison.
Jeudi 19 : Salade composée - Croque veggie - Gratin de Courgettes - Yaourt aromatisé bio.
Vendredi 20 : Salade de thon - Maïs - Poulet frites - Fromage - Compote.

AS Saint-Barth Foot
Dimanche 8 octobre
15H30 - Camors AL - ST Barthélemy AS
13h30 - Camors AL 2 - St Barthélemy AS 2
Dimanche 22 octobre
15H30 - ST Barthélemy AS - Grandchamp Semeurs 2
13h30 - St Barthélemy AS 2 - Remungol Es 2

Supérette Proxi
Horaires : Du lundi au jeudi de 8h à 13h et de 15h à 19h30, le vendredi et samedi de 8h à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30. Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous proposons des poulets cuits sur place le samedi et le dimanche.

Aide de la commune. Pour l'achat d'un vélo électrique
À la suite du conseil municipal du jeudi 6 juillet dernier et pour la troisième année consécutive, la commune reconduit l'aide pour l'achat de vélos électriques. En effet 10 dossiers ont pu bénéficier de cette aide en 2021 et 2022. L'état accorde une subvention pour acheter un vélo à assistance électrique (VAE) à condition de déjà bénéficier d'une aide obtenue au niveau local et afin d'inciter les habitants à l'usage de moyens de déplacement limitant l'émission de CO2. Le vélo électrique restant bénéfique pour la santé, comme toutes les activités physiques. Opter pour le vélo à la place de la voiture, c'est aussi agir pour l'environnement en diminuant la pollution de l'air. La municipalité attribue une aide de 100 euros aux personnes remplissant les conditions requises à savoir : être majeur, être domicilié à Saint-Barthélemy, faire l'acquisition d'un VAE neuf, et ne pas céder le VAE dans l'année suivant l'obtention de la subvention. Un formulaire est mis à la disposition des administrés à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la commune, et les justificatifs suivants seront réclamés : Copie de la facture d'achat du vélo, justificatif de domicile de moins de 3 mois et un RIB. Attention : cette aide pourra être versée aux 10 premiers dossiers et ce pour l'année 2023.

Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage a été installé au centre bourg et sera mis en service dans les semaines à venir.
Celui-ci permettra d'informer la population des actualités de la commune, des associations et
d'accompagner les visiteurs dans la découverte du patrimoine local, touristique et culturel.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enédis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.
Horaires des coupures :
Mardi 7 novembre de 8h00 à 10h00 aux lieux-dits : La Villeneuve, Gorbol, St-Ily.
De 8h15 à 8h30 aux lieux-dits : 6 Kerhuilic, Talhouët, Kermabernars, Moulin de Kerhuilic.
Jeudi 9 novembre de 14h00 à 16h00 aux lieux-dits : La Villeneuve, Gorbol, St-Ily.
De 14h00 à 14h15 aux lieux-dits : 6 Kerhuilic, Talhouët, Kermabernars, Moulin de Kerhuilic.

Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du comité des fêtes aura lieu le vendredi 13 octobre à 19h30 à la salle de réunion salle Ty-Fest. Le comité recherche des exposants pour son marché de Noël :
le dimanche 19 novembre 2023
de 10h à 18h.
Contact : **bea.m56150@gmail.com**

Dates du don du sang pour l'année 2024

8 février de 15h à 19h
9 février de 14h30 à 19h
10 avril de 15h à 19h
11 avril de 15h à 19h
9 juillet de 14h30 à 19h
30 septembre de 15h à 19h
1er octobre de 15h à 19h
3 décembre de 14h30 à 19h

CAUE

Dans le cadre de la mission habitat de Baud Communauté, le CAUE effectue des permanences à la Maison France Services de Baud pour conseiller gratuitement les particuliers ayant des projets de construction, rénovation et extension.
La prochaine permanence est programmée :
Le 7 décembre, le matin, à partir de 9h30. La prise de rdv se fait directement auprès du CAUE au 02.97.62.40.90

Saint-Adrien. Pardon et bénédiction de la nouvelle bannière

La nouvelle bannière « Saint Adrien » de la chapelle de Saint-Adrien à Saint-Barthélemy a été réalisée par l'artiste Line Lemaître. Celle-ci a été bénie lors du pardon de Saint-Adrien le dimanche 3 septembre dernier. Alors sans bannière, les Amis de Saint-Adrien se sont mis en tête d'en créer une nouvelle. Objectant un fini plus contemporain, c'est Sophie Barbier de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art qui a réalisé la composition et le dessin du panneau. On y retrouve « Saint-Adrien, sa chapelle, sa fontaine-calvaire et son eau guérisseuse, le jubé et les deux premiers vers du cantique à Saint-Adrien, ainsi que les figures des décors des sablières et les engoulants, » précise Line Lemaître, membre des Amis de Saint-Adrien et réalisatrice de la broderie. 4,229 km de fil et c'est sur une période de deux ans qu'ont été réalisées ces 1 014 heures de broderie, soit l'équivalent de 7,5 mois environ de travail pour un emploi à 35 heures par semaine. Quant à la longueur de fil utilisé, 4 229 mètres, soit 4,229 km. « En déroulant une éventuelle bobine, à vol d'oiseau, depuis la chapelle, nous pourrions aller à la sortie du bourg de St Barthélemy, sur la route de Pontivy, à Cranne, Trémorin, Sainte Barbe ou encore au château de la Villeneuve Jacquelot », précise Line Lemaitre. Non sur velours, c'est sur une toile de lin, habituellement réservée aux créations des artistes peintres qu'a été réalisée la composition picturale de la bannière avec des matériaux de récupération. Des efforts d'économie ont été réalisés, ainsi « les fils sont sortis de différents restes d'ouvrages précédents». Les autres fils ont été complétés par des achats lors de ventes de mercerie du magasin Emmaüs de Ballainvilliers, commune de l'Essonne ou sur des vide-greniers. Quant à la doublure, elle a été découpée dans un ancien double rideau. Les multiples parties du dessin grandeur nature de la bannière ont été divisées pour pouvoir être reproduites, par transparence, sur la toile, grâce à une tablette lumineuse ou carrément dessinées, à main levée, par Sophie Barbier.

Baud COMMUNAUTE

Lieux d'accueil Enfants - Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents «Petite Bulle», c'est quoi ?
Un lieu de rencontre, d'écoute, de parole et d'échange avec des professionnels de l'enfance où est accueilli l'enfant de moins de 4 ans et l'adulte qui l'accompagne.
Un moment de jeux privilégié pour l'enfant et son parent, une parenthèse dans le quotidien.
Un lieu d'accueil gratuit, sans inscription.

Pôle Enfance - Jeunesse
Rue d'Auray - 56150 BAUD
Contact :
02 97 51 02 19
06 76 59 63 54
Mail : laep@baudcom.bzh
www.baud-communaute.bzh
Possibilité d'arriver et de repartir quand vous le souhaitez afin
de respecter le rythme des enfants.

Accueil tous les lundis de 9h à 12h.
A Baud au pôle enfance jeunesse
Le 16 octobre.
les 6, 13, 27 novembre.
Les 4, 18 décembre.

A Pluméliau-Bieuzy au pôle culturel Les Imaginaires.
le 9 octobre, le 20 novembre et le 11 décembre.

Service Assainissement Baud Communauté

L'accueil physique du service assainissement se fera désormais, au même titre que le service des ordures ménagères, dans le bâtiment des services techniques de Baud Communauté situé Zone Industrielle de Kermarec à BAUD. (A ne pas confondre avec le siège situé 4 Chemin de Kermarec).
Pour contacter le service assainissement, le numéro reste inchangé 02 97 51 00 61.
Pour rappel, pour contacter le service des ordures ménagères, le numéro est celui des services techniques de Baud Communauté à savoir le 02 97 51 13 30.

Information ALSH

L'accueil de loisirs sera ouvert pour les vacances de la toussaint :
Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023.
Et pour les vacances de noël :
Du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023.

Salle de sport

Aux vues des demandes de location de la salle des sports par les associations, particuliers, etc et afin de pouvoir établir un planning d'occupation, pour toute demande de location merci de bien vouloir vous adresser en mairie avec une demande écrite (associations, particuliers etc …)
Yvon Bouttier : 06.77.26.04.09 mail : ybouttier@yahoo.com.

Repas du 11 novembre à la salle Ty-Fest

La commission CCAS organise le repas des ainés le samedi 11 novembre prochain. Les invitations seront déposées par les conseillers municipaux et les membres du CCAS courant du mois d'octobre
Ces invitations sont établies par rapport aux personnes de 70 ans et + inscrits sur les listes électorales.
Si toutefois vous avez 70 ans et + et n'y êtes pas inscrits merci de bien vouloir vous inscrire à la Mairie : 02.97.27.10.88
Mail :
contact@saint-barthelemy56.fr

Cérémonie du 11 novembre

11 h : Dépôt de la gerbe au monument aux morts et discours (rdv 10h45 parking de la Mairie).
12 h : Vin d'honneur offert par la municipalité au Bar le Relax et au Bar tabac Jeux Le Sterenn Roz.
13 h : Repas des ainés à la salle Ty Fest offert par le CCAS.

SIMPLIFIEZ VOS DEMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE ...
Pour toute demande de carte d'idendité ou de passeport, gagnez du temps en remplissant la pré-demande en ligne.
Rendez-vous sur ants.gouv.fr

Amicale Laïque. Assemblée générale : Nouveau bureau

Vendredi 21 septembre s'est déroulée l'assemblée générale de l'association de l'Amicale Laïque de l'École Les Hirondelles à la salle de réunion Ty Fest. Un nouveau bureau a été élu. Ce bureau est composé de Justine LAVENANT nouvelle
présidente, Aline SÉJOURNÉ nouvelle vice-présidente, Elodie GARCIA GUTTIEREZ réélue secrétaire, Elsa PERON nouvelle co-secrétaire et Séverine LE FLOCH nouvelle trésorière. Nous remercions chaleureusement Stéphanie MOUGNIARD, ancienne présidente et l'ancien trésorier de leur investissement durant ces deux dernières années pour l'amicale. Nous espérons que cette nouvelle année sera riche en festivités, en collaboration avec les enseignants et la mairie de Saint Barthélemy, pour que nos enfants puissent vivre des moments inoubliables entourés de leurs camarades, de leur famille, de leurs amis, des anciens élèves de cette belle école publique. Nous commencerons par la traditionnelle vente de Pizza le vendredi 20 octobre à la sortie de l'école, pensez à réserver.

Restaurant scolaire. Anniversaires juillet, août et septembre

Les anniversaires fêtés au restaurant scolaire des mois de juillet, août et septembre 2023.

Association Ker boules. Barbecue annuel à Kergallic

Les boulistes ont organisé le vendredi 8 septembre leur barbecue annuel. Un excellent moment de convivialité partagé dans la joie et la bonne humeur, autour d'une belle tablée remplie de victuailles.

Club de l'Amitié. Bal du dimanche 1er octobre

Encore un succès pour le bal à papa du club de l'amitié avec 200 entrées dimanche 1er octobre 2023 animé par Daniel Le Goudivèze.

Atelier OYA

Atelier OYA Atelier gratuit par l'artiste SYLVIE PERDRIAUX KREATERRE Fabrication d'un OYA (pot en argile cuite poreuse utilisé comme système d'arrosage.

Il s'agit d'un réservoir à eau enterré près des cultures, qui distribue de l'eau au fur et à mesure de leurs besoins, un peu comme un tuyau micro-poreux). Samedi 18 novembre de 9h30 à 12h00 13h30 à 16 h à la salle de réunion Ty Fest. 10 places : à partir de 15 ans (prévoir un tablier) et pique-nique pour la pause déjeuner si vous le souhaitez.

Réservation : à l'accueil de la Mairie 02.97.27.10.88 ou mail : contact@saint-barthelemy56.fr.

Un nouveau service en ligne pour les personnes en situation de handicap

Depuis le 1er février 2023, les usagers en situation de handicap, leurs proches aidants et leurs représentants légaux ont la possibilité de déposer leurs demandes en ligne auprès de la Maison Départementale de !'Autonomie (MDA). Pour ce faire, un nouveau télé service intitulé « MDPH en ligne » est à disposition des usagers pour leur permettre de faire directement leurs démarches, sans se déplacer et ainsi suivre l'avancement de leur dossier.
Ce service est directement accessible via la plateforme: https://mdphenligne.cnsa.fr ou encore sur le site internet du Département - morbihan.fr.

Baud Communauté

GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)
Toute demande d'autorisation d'urbanisme doit être déposée à la mairie de la commune où est situé le terrain.
Plus précisément, à la direction de l'urbanisme. Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes sont en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée (en ligne).
Vous pouvez déposer vos demandes sur le portail suivant : https://gnau.megalis.bretagne.bzh/bc/gnau/#/
Il faudra vous créer un compte, sélectionner votre demande, compléter le formulaire, déposer chaque pièce du dossier et valider le dépôt.
Vous recevrez ensuite un accusé dès réception du dossier par le service Urbanisme de Baud Communauté.
Le dépôt de dossier version papier est toujours possible en mairie.
Pour toute question : 02.97.27.14.82
Service Urbanisme
Saint-Barthélemy

La Petite Pause à St-Rivalain

LA PETITE PAUSE se met au chaud pour l'hiver à partir du 1er octobre 2023.

Nous vous accueillons dans notre restaurant au coin de la cheminée.

Le restaurant propose un menu à 35 € selon les inspirations et les arrivages avec des produits du terroir.

Nous voulons mettre en avant la convivialité à table et la créativité en cuisine.

Sur réservation 02.97.38.46.88.

Menus pour les 3 premiers Week-end du mois d'octobre

Le Velouté : Potiron, crème montée au lard, andouille de Guémené rôtie.

Ou

Le Fumé : Saumon fumé par le Chef, croquant de fenouil à la vinaigrette aux agrumes.

Le Loup : Filet de bar rôti, réduction au champagne, moelleux d'épinards, écrasé de carottes parfumé à l'orange.

Ou

L'Agneau : Noisette de gigot d'agneau, jus réduitau thym du potager, pommes de terre rissolées à l'ail noir, pommes rôties au miel.

Dôme de velours : Mousse légère au mascarpone avec insert acidulé aux figues et framboises sur son croquant.

Ou

La Gourmandise : Biscuit sablé avec un caramel beurre salé, recouvert d'une mousse chocolat au lait.

Entrée, plat ou plat, dessert : 28 €

Entrée , plat, dessert : 35 €

Fromage du moment : 7 €

Menu enfant du moment : 12,50 €

Le vendredi et samedi midi/soir
Le dimanche midi
De 12h à 14h et de 19h à 21h.